

Belin-Béliet

MA VILLE

PAGE 6
LE GRAND
DOSSIER

Les 100
premiers jours

La mairie
fait sa
rentrée !





Sophie CONTRERAS

CONSEILLERE IMMOBILIERE

Une estimation 100% GRATUITE et sans engagement

**ACHAT
VENTE
GESTION LOCATIVE
FOND DE COMMERCE**

06 63 09 77 83

sophie.contreras@iadfrance.fr



B.S
Coiffure, Barbier

Ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 18h • 07 49 88 58 17

56 lot. Les Vignes 2 33830 Belin Beliet | Sur rendez-vous



ARA

Aquitaine Repas et Assistance

POUR VOUS SOULAGER AU QUOTIDIEN !

- Livraison de repas
- Aide à domicile (entretien du logement, du linge,...)
- Gardes et surveillance nocturnes des personnes
- Auxiliaire de vie (aide aux repas, aux transferts,...)

À VOTRE SERVICE DEPUIS 2004

www.aquitaine-repas-assistance.fr

05 56 54 87 87

Réduction ou crédit d'impôt*
de **50%**
sur les sommes engagées

*Selon la législation en vigueur



ka2

créative & pertinente

Si vous souhaitez paraître
dans ce magazine, contactez :

Flore Divet

06 63 27 95 79 • 05 56 44 14 74

floredivet@ka2com.fr

APERÇUS SUR LE TERRAIN



Nettoyage au Centre du Graoux



1^{ère} réunion de chantier à l'Église de Mons



ÉDITO DU MAIRE

Six mois d'action, un cap pour l'avenir

CHÈRES BELINÉTOISES, CHERS BELINÉTOIS,

Il y a maintenant six mois, vous avez fait un choix. Trois équipes, trois projets, trois visions pour l'avenir de notre commune : la démocratie a parlé et vous avez choisi de nous confier la responsabilité de conduire la ville et de mettre en œuvre le programme que nous vous avons présenté.

Ce choix nous oblige. Il nous engage.

Depuis notre prise de fonction, nous avons donc souhaité être fidèles à la parole donnée. Dès les premiers jours, nous avons engagé plusieurs chantiers annoncés dans notre feuille de route des 100 premiers jours : des projets structurants pour notre commune, une réorganisation des ressources humaines et des services municipaux, mais aussi des actions qui placent l'humain au cœur de notre projet.

Parce qu'une commune ne se construit pas uniquement à travers des bâtiments, des équipements ou des infrastructures. Elle se construit aussi à travers les liens qui unissent ses habitants. C'est pourquoi nous avons notamment engagé de nouvelles conventions et de nouveaux partenariats dans le domaine de l'action sociale, avec une attention particulière portée aux liens intergénérationnels et à l'accompagnement des habitants.

Ces six premiers mois ont ainsi été ceux du travail, de la mise en place et parfois de la réorganisation. Un travail nécessaire pour disposer d'une administration municipale plus efficace, plus lisible et mieux préparée à répondre aux attentes de la population.

Ce que nous avons promis, nous le mettons en œuvre.

Notre commune dispose aujourd'hui d'une situation financière saine. Cette situation nous donne une capacité d'action et d'investissement que nous devons utiliser avec responsabilité. Investir, ce n'est pas dépenser pour dépenser : c'est préparer l'avenir, répondre aux besoins d'aujourd'hui et anticiper ceux de demain.

Car notre commune va continuer à grandir. La dynamique démographique qui s'annonce est importante, avec plus d'un million d'habitants supplémentaires attendus d'ici la fin du mandat. Cette évolution est une chance, mais elle constitue aussi un défi majeur. Elle nous oblige à anticiper nos équipements, nos services publics, nos infrastructures et notre organisation, afin que cette croissance reste maîtrisée et qu'elle bénéficie à tous.

Préparer l'avenir, c'est également prendre pleinement en compte les changements auxquels notre territoire est désormais confronté.

Les épisodes climatiques majeurs que nous avons connus ces dernières années, notamment les incendies de 2022 et ceux qui ont encore touché notre région cet été, nous rappellent une réalité : nous devons nous préparer à être davantage exposés à des situations de crise.

La résilience de notre commune devient donc une priorité. Nous travaillons à améliorer notre capacité à anticiper, à alerter, à communiquer et à agir rapidement lorsqu'une situation exceptionnelle survient.

Cela passe par notre organisation municipale, par la coordination de nos services et de nos partenaires, mais aussi par une information claire et réactive de la population.

Construire aujourd'hui la commune de demain, c'est donc à la fois investir, protéger et rassembler.

Notre cap est clair : poursuivre la transformation de notre commune avec sérieux, avec responsabilité et avec ambition, tout en restant fidèles aux engagements pris devant vous.

Nous savons que tout ne pourra pas être réalisé en quelques mois. Certains projets demandent du temps, des études, des autorisations et des financements. Mais une chose ne changera pas : notre volonté d'avancer, étape après étape, conformément au mandat que vous nous avez confié.

Six mois après notre élection, nous sommes au début d'un mandat. Beaucoup reste à faire. Mais les fondations sont posées, les chantiers sont engagés et notre feuille de route est claire.

Avec mon équipe municipale, nous continuerons à travailler pour une commune dynamique, solidaire, responsable et résiliente, une commune qui anticipe son avenir sans jamais perdre de vue l'essentiel : ses habitants.

Je vous remercie pour votre confiance et pour votre participation à la vie de notre commune.

Rédouane LOUAZIZI
Maire de Belin-Béliet

SOMMAIRE

PAGE 3
ÉDITO DU MAIRE

PAGE 4
CLIN D'ŒIL

PAGE 5
VISAGE D'ICI

PAGES 6-15
LE GRAND
DOSSIER
**Les 100
premiers jours**



PAGE 16
PORTRAITS

PAGE 17
ZOOM SUR

PAGE 18
TROMBINOSCOPE

PAGE 19
EXPRESSION
LIBRE

BiB, Mairie de Belin-Béliet, 29 avenue Aliénor,
33830 Belin-Béliet. Tél. 05 56 88 00 06,
Fax 05 56 88 01 25, www.belin-beliet.fr
Directeur de la publication : Rédouane
Louaazizi, Rédacteur en chef : Rédouane
Louaazizi, Rédaction : Anacoluthe. Création
et mise en forme : Agence KA2, Bordeaux.
Crédits photos : Ville de Belin-Béliet -
Adobe Stock. Document imprimé par
Imprimerie Sodal à 3 300 exemplaires dans
le respect de l'environnement provenant
de forêts gérées durablement.

Clin d'œil



● Apéro-concert

Une belle soirée musicale et conviviale au cœur de la commune ! Habitants et visiteurs se sont retrouvés autour de la musique, dans une ambiance chaleureuse et festive.



● Forum des Associations

Une belle édition du Forum des associations, marquée par la présence de nombreuses associations et une forte mobilisation du public. Une journée placée sous le signe du partage, de la découverte et de la convivialité.

● Escapades musicales à Mons

Le quartier de Mons a vibré au rythme de la musique à l'occasion des Escapades musicales. Un rendez-vous convivial qui a permis de découvrir les artistes dans un cadre naturel et chaleureux.



● Le retour de la Mayade

Sous un magnifique soleil, de nombreux citoyens de notre commune, mais aussi des visiteurs venus des communes et départements voisins, sont venus partager avec nous ce moment de convivialité, de fête et de transmission.

Cette réussite collective montre à quel point nos traditions ont encore toute leur place aujourd'hui. Une journée placée sous le signe du partage, de la découverte et de la convivialité.

Sylviane Remazeilles, 43 ans de mairie :

« PARCE QUE ÇA LE VAUT BIEN ! »

Entrée à la mairie le 1^{er} décembre 1983, Sylviane Remazeilles a définitivement refermé la porte de son bureau. Déterminée, franche, « cash » diraient certains, et profondément attachée à la commune, la DGS, native du quartier de Lauray, a dédié 43 ans de sa vie au service public de « sa » commune.

C'est l'histoire d'une ascension sociale. À 19 ans, l'étudiante en BTS secrétariat de direction réussit le concours organisé par la mairie pour remplacer au pied levé une employée. Le maire de l'époque, Jean Ambach, la choisit parmi 60 candidats. Elle ne quittera plus la mairie.

« Mon premier bureau, à la mairie de Belin, était très étroit, avec face à moi un mur recouvert de cartons d'archives ! C'était un peu oppressant. J'y étais tous les matins. Et l'après-midi, c'est dans l'ancienne mairie de Béliet que je tenais la permanence de la « mairie annexe » prévue par la convention de fusion entre Belin et Béliet signée en 1974.

J'assurais le secrétariat du Maire et du secrétaire général et tapais beaucoup à la machine. J'ai parfois dû amener du travail à la maison, en particulier pour dactylographier la liste électorale sur une machine mécanique, en double exemplaire avec papier carbone... J'ai été la dernière à assumer cette tâche. L'arrivée du premier ordinateur a été une vraie libération. »

● Mettre de l'huile dans les rouages

Au grade de commis de mairie, puis de rédacteur territorial et aujourd'hui d'attachée territoriale, elle accompagne toutes les grandes étapes de la commune : l'installation des services dans la nouvelle mairie en 1987, l'arrivée de l'informatique, la création de la Communauté de communes... Devenue Directrice générale des services en 2000, après être passée par tous les postes administratifs et avoir gravi tous les échelons, elle accompagne 5 maires successifs.

Son rôle ? « Mettre de l'huile dans les rouages entre les décisions prises par les élus et leur mise en œuvre par les services municipaux. Recherche de financements, autorisations à obtenir, relations avec les services de l'État, du Département ou de la Région rendent cette tâche moins simple qu'il n'y paraît... Et parfois même, faire sien un projet qu'on n'aurait pas forcément envie de voir éclore. » Plusieurs réalisations ambitieuses, toutefois, la rendent fière : « La construction de l'école de Bertrine et les premiers grands aménagements imaginés sur la traversée Nord-Sud de la commune (entrée de bourg au Moura et aménagement du Bourg de Belin), car ils ont changé le visage de Belin-Béliet ».

● Les incendies de 2022, sa pire blessure

Et les moments difficiles ?

« Il y en a eu, bien sûr, notamment les tempêtes de 1999 et de 2009 ; mais la pire blessure, ce sont les incendies de 2022. Il me reste des images de chaos, une grande peur... et l'impuissance. Mais j'ai aussi été témoin d'une formidable solidarité, non seulement des habitants, mais également des agents ».

Peut-être un peu fatiguée par « la gymnastique intellectuelle et les responsabilités » qu'impose la fonction, Sylviane Remazeilles n'en garde pas moins le sourire : « 43 ans... mais ça le valait bien ! ». Désormais, elle aspire au bénévolat, aux longues marches et va sans doute sortir sa moto du garage plus souvent...

● Un chiffre

« Pendant les 26 ans où j'ai assumé la fonction de DGS, j'ai préparé, convoqué et assisté à 259 séances du Conseil Municipal »

● Un fou rire

« Les premiers repas Personnel/Élus organisés sous la houlette du maire Monsieur Dufrêne étaient très joyeux. Ils duraient parfois jusqu'à 5 h du matin. Inimaginable aujourd'hui... »

● Un message à son successeur*

« Il ne faut jamais oublier que, même si l'on commence à parler de la ville de Belin-Béliet, notre esprit est celui d'un village et nos racines sont rurales. »

La mairie de BELIN-BELIET recrute : Agent de bureau dactylographe, à compter du 1^{er} décembre. Les candidatures, accompagnées du curriculum vitae seront reçues en mairie jusqu'au samedi 19 novembre, dernier délai.

← Annonce du journal parue en 1983

LES 100 PREMIERS JOURS



4 questions à

RÉDOUANE LOUAZIZI

Maire de Belin-Béliet

01

C'est votre première rentrée en tant que maire. Après ces premiers mois de mandat, quel cap souhaitez-vous donner à Belin-Béliet ?

Nous avons beaucoup de travail devant nous et une priorité : adapter la commune aux besoins de ses habitants. Cette exigence passe par une restructuration de nos services, mais aussi par des investissements dans les équipements et la voirie.

Nous avons beaucoup de travail devant nous

Nous travaillons déjà sur les esquisses du futur terrain de foot au stade Suzon. Il devrait sortir de terre dans un an. La voirie, quant à elle, représente 30 % de notre budget et constitue l'un des principaux sujets de préoccupation des habitants. Nous avons donc établi un plan pluriannuel de travaux et identifié les secteurs où intervenir en priorité : arrêts de bus, passages piétons, sécurisation des quartiers.

02

Justement, Belin-Béliet a gagné près de 2 000 habitants depuis 2013 et pourrait dépasser les 7 200 habitants à la fin du mandat. Comment accompagner cette croissance sans perdre l'identité de la commune ?

En effet, beaucoup de familles se sont installées ici et nous devons leur offrir des services et des équipements à la hauteur. Nos deux groupes scolaires accueillent déjà 700 élèves. Il faut aussi développer l'offre sportive, culturelle et associative, mais sans nécessairement construire de nouveaux bâtiments, car ce serait long et très coûteux.

Je préfère, comme je l'avais déjà annoncé dans notre programme électoral, jouer la carte de la mutualisation de salles et d'équipements avec, par exemple, le Parc naturel régional dont je suis membre du bureau. Et puis grandir ne signifie pas perdre notre identité. L'aménagement de l'avenue d'Aliénor, très attendu, contribuera à embellir la ville, à mieux relier Belin et Béliet et à donner envie de s'y arrêter et d'y consommer. Je veux que les Bélinétoises et les Bélinetois puissent être fiers de leur commune.

03

Parmi les premières mesures prises depuis votre élection en mars, quelle était pour vous la plus importante ?

Le vote du budget au mois d'avril. J'avais promis durant la campagne de n'augmenter ni la taxe foncière – ce que craignaient beaucoup d'habitants – ni les tarifs de la cantine scolaire, et c'était important pour moi, symboliquement, de montrer dès le départ que les engagements pris seront tenus. En interne, j'ai reçu 80 % des agents dans mon bureau. Être à l'écoute, du personnel comme des habitants, est essentiel.

04

Parmi les nombreux projets de votre équipe, quels sont ceux qui seront visibles dans la première ou les deux premières années de votre mandat ?

Le projet qui va aboutir le plus rapidement est le remplacement du terrain de foot par un terrain synthétique. Nous avons rendez-vous le 4 septembre avec la FFF* et le District de Gironde. Nous avons abordé ensuite la partie subvention. L'inauguration aura lieu en septembre 2027. L'autre chantier urgent est celui de l'église de Mons. Lorsque nous étions dans l'opposition, on n'a cessé de pousser l'ancien maire à faire des travaux, car l'église prend l'eau. On ne peut pas laisser pourrir un monument historique du XI^e siècle ! Le chantier doit démarrer mi-septembre.



*Fédération française de foot

Des finances saines pour préparer l'avenir

Poursuivre les investissements tout en réalisant des économies sur le fonctionnement. De nouveaux projets, notamment dans les écoles, la voirie et l'éclairage public, sont ainsi programmés pour les prochaines années.

« Des économies qui profiteront aux habitants »

« La situation financière est très saine ». C'est le constat posé par Cathy Baptista, nouvelle adjointe chargée des finances, du budget et des affaires générales. Parmi les priorités de l'année prochaine, le plan de rafraîchissement des écoles, décidé après les canicules du début de l'été, devra être ajouté au budget.

Parallèlement, la Ville s'est lancée dans un plan d'économie en interne, en revoyant notamment ses contrats de téléphonie et d'assurance. « Une source d'économies importante, qui profitera aux habitants », assure Cathy Baptista.



Elle l'a dit



« Concernant le financement de nos gros projets, comme l'aménagement de l'avenue d'Aliénor ou les travaux à l'église de Mons, les études ont été inscrites au budget

2026, les travaux le seront dans un second temps. En 2027, nous continuerons de passer progressivement l'éclairage public en LED et nous consacrerons 400 000 euros à la voirie, qui reste l'un des plus gros budgets du Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI). »

Cathy Baptista
Chargée des finances,
du budget et des affaires générales

2027 à Belin-Béliet : il va y avoir du sport !

Deux projets vont marquer le début du mandat dans le domaine sportif : le remplacement de la pelouse naturelle du stade par un terrain synthétique dernière génération et l'installation d'agrès dans le jardin de la gare.

À vis aux footballeurs : le terrain de pelouse naturelle sur lequel ils s'entraînent - et qui sert également aux 700 écoliers de la commune - va être remplacé par un terrain synthétique dernière génération.



Un choix expliqué par Raphaël Klein, adjoint à la vie associative, à la jeunesse et aux sports : « actuellement, le terrain n'est plus praticable dès qu'il est imbibé à la suite des intempéries. Notre objectif est de proposer de nouveaux équipements afin que les Belinéoïses puissent en profiter toute l'année », détaille l'élu.

Parallèlement sera réalisée une piste d'athlétisme qui servira aux particuliers comme aux écoles. Les travaux devraient démarrer en avril 2027 pour une inauguration en septembre suivant.

● Une bourse au permis

La Bourse au permis est un dispositif qui permet aux jeunes de la commune de bénéficier d'une aide financière pour passer leur permis de conduire. En contrepartie, les bénéficiaires s'engagent à réaliser des heures d'action citoyenne au sein de la collectivité ou d'une association locale.

Une aide concrète pour favoriser l'autonomie et la mobilité des jeunes, tout en encourageant leur engagement dans la vie locale.

Il l'a dit



« Une commission jeunesse sera également créée pour permettre aux jeunes de 16 à 25 ans de la commune d'exprimer leurs besoins et leurs souhaits. »

Valentin Jamet
Chargé à l'engagement et aux initiatives des jeunes (16-25 ans)



Réunion autour du projet Stade Suzon



Fête ton Bac

Il l'a dit



« Ce choix d'un revêtement synthétique de dernière génération présente également un avantage écologique : le terrain n'aura plus besoin d'être arrosé et il ne comprendra pas de billes de remplissage. Le bilan carbone est optimal. Et son entretien, minimal, va réduire les coûts dans la durée. »

Raphaël Klein
Chargé de la vie associative, de la jeunesse et des sports



Image non contractuelle

Deuxième grand projet du début de mandat : l'installation de mobilier urbain pour faire du sport, du « *street workout* ». La municipalité se laisse encore le choix entre deux options : une aire regroupant des agrès pour la gymnastique, la callisthénie*, les étirements ou des équipements similaires mais dispersés dans le jardin de la gare. « Avec le pumtrack et l'aire de jeux pour enfants situés à proximité, ce sera dans les deux cas un espace de rencontre intergénérationnel, un lieu de vie gratuit et accessible à tous, puisqu'il sera adapté aux personnes à mobilité réduite. »

*La callisthénie (également appelée Street Workout) est une discipline regroupant des exercices de musculation et de gymnastique faisant intervenir le poids du corps comme résistance. Le mot vient du grec kalos (beauté) et sthenos (force)

« Nous voulons mieux répondre aux besoins des personnes en situation de handicap »

Avant la fin de l'année 2026, Chrystelle Vergnaud veut créer, avec les personnes en situation de handicap et leurs représentants, une commission extra-municipale dédiée à l'inclusion et à l'accessibilité.

Depuis son arrivée, Chrystelle Vergnaud, chargée des affaires sociales, de la solidarité, de l'inclusion, du handicap et des services publics, a lancé la création d'une page Facebook pour permettre au CCAS de communiquer sur l'ensemble des aides et services, trop peu connus, qu'il apporte à la population. Elle a aussi concrétisé le soutien de la Ville - sous forme de subvention - à l'association Club entre amis, « une structure très bien implantée qui œuvre discrètement contre l'isolement des aînés, en organisant des rendez-vous hebdomadaires et des sorties conviviales », précise l'élue, également à l'initiative de la première édition du repas intergénérationnel.

Il faut du temps et de l'écoute pour construire des projets adaptés



Elle l'a dit



« Nous allons d'abord réaliser un état des lieux de l'accessibilité des équipements municipaux et de la voirie.

Ensuite, nous ouvrirons la réflexion à tous les habitants pour lancer des projets inclusifs et bâtir le vivre-ensemble. »

Chrystelle Vergnaud
Chargée des affaires sociales, de la solidarité, de l'inclusion, du handicap et des services publics

Un repas qui croise les générations

Pour favoriser le partage intergénérationnel, la Ville organise deux mercredis par mois, depuis septembre, des rencontres entre les plus jeunes et les plus âgés de ses habitants. « Les enfants des centres de loisirs déjeunent un mercredi par mois avec des habitants de plus de 75 ans et le deuxième mercredi avec des résidents de l'Ehpad », détaille Chrystelle Vergnaud. « Dans un premier temps nous limitons à dix le nombre de personnes âgées. Et le repas est offert à leurs accompagnants ».

« Lancer des projets inclusifs et bâtir le vivre-ensemble »

Mais le dossier qui va occuper l'adjointe en cette rentrée de septembre, est bien la création, avant la fin de l'année 2026, d'une commission extra-municipale dédiée à l'accessibilité et à l'inclusion. Un projet mené avec Céline Borges, conseillère municipale déléguée à l'accessibilité et à l'inclusion des personnes en situation de handicap.



« L'objectif est de faire vivre une commission indépendante de celle des affaires sociales pour pouvoir se consacrer à la question de l'inclusion. Elle sera composée d'élus, de parents et de personnes en situation de handicap, de représentants associatifs qui nous aideront à identifier les besoins et à mieux y répondre. Il faut du temps et de l'écoute pour construire des projets adaptés », appuie Chrystelle Vergnaud qui a déjà en tête les différentes étapes.

À moyen terme, un comité d'inclusion trouvera sa place dans le futur pôle social de la commune qui abritera également le CCAS, différents services, les permanences des élus et des agents.

Alerter, mobiliser, coordonner : comment la municipalité se prépare à affronter des situations de crise

Dans les cartons de Samaël Doppia : la création d'une réserve communale de sécurité civile et la mise à jour du plan communal de sauvegarde. Deux outils essentiels pour faire face aux risques majeurs encourus par la commune. Deux sujets que les incendies de juillet ont rendu plus sensibles.

A Belin-Béliet, les incendies du mois de juillet ont ravivé le souvenir douloureux des feux destructeurs de l'été 2022. Même élan de solidarité, même angoisse qui monte au fil des heures face à un feu dantesque, incontrôlable.

Cette fois, les flammes n'ont pas meurtri la commune. Mais pour la municipalité, cet épisode dramatique rend plus évidente encore la nécessité de créer une Réserve communale de sécurité civile (RCSC). Constituée de citoyens volontaires et bénévoles, une RCSC peut être mobilisée en appui des pouvoirs publics afin de prévenir et gérer les risques majeurs, et au premier plan à Belin-Béliet, le risque « *incendie de forêts* ». Placée sous l'autorité du maire, elle intervient pour des actions de sauvegarde en amont pour préparer la population face aux risques ; durant la crise pour assister et accompagner nos habitants ; en aval pour aider au rétablissement des activités sur notre territoire.

● Des caméras dans les endroits stratégiques

La municipalité va également compléter le Plan communal de sauvegarde, document qui sert à organiser l'alerte, l'information et la protection de la population en cas de danger. « *Ce plan doit être mis à jour chaque année* », détaille l'élu. « *Actuellement, nous devons y intégrer un volet plus opérationnel afin de pouvoir mobiliser rapidement et coordonner efficacement les moyens humains et matériels disponibles en cas d'événement majeur* ».

Parallèlement à ce vaste chantier, Samaël Doppia travaille à la mise en place d'un système de vidéoprotection. « *Nous sommes confrontés, comme de nombreuses communes, à des actes d'incivilités ou de délinquance, tels que des cambriolages, des dégradations de bâtiments ou des rodéos urbains* », explique l'adjoint. « *Nous prévoyons l'installation de caméras sur plusieurs sites stratégiques, identifiés en concertation avec les services de gendarmerie. L'objectif est de soumettre ce projet au budget primitif 2027 pour une installation rapide* ».

» Il l'a dit



« Nous sommes en contact avec le président des réserves communales de sécurité civile des Landes, où la

méthodologie et les moyens ont été standardisés ; nous allons nous en inspirer. À Belin-Béliet, le noyau dur de la réserve sera constitué d'une trentaine de personnes. Les candidatures seront très ouvertes. »

Samaël Doppia
Chargé de la gestion des risques, de la tranquillité publique et du plan communal de sauvegarde (PCS)

● Mégafeu : des habitants solidaires

La commune a accueilli dès le 23 juillet au soir 85 personnes évacuées, et jusqu'à 120 le lendemain. « *Heureusement nous avons anticipé début juillet un plan d'accueil des populations sinistrées, nous étions prêts* », indique Samaël Doppia, qui loue « *la très grande solidarité dont ont fait preuve, comme en 2022, les habitants de la commune en proposant spontanément hébergement, nourriture, eau, soutien logistique* ».

Feu de St Magne le 18.07.2022



Classes plus fraîches et cantine moins bruyante : le programme des écoles va faire l'unanimité !

Parmi les dossiers de la rentrée, le rafraîchissement des écoles est l'une des priorités.

Au mois de juin 2026, la France a connu un épisode de canicule historique, précoce et très intense. À Belin-Béliet comme dans de nombreuses communes, les groupes scolaires Aliénor et Bertrine, qui accueillent 700 élèves au total, ont fermé leurs portes quatre après-midis d'affilée, entre le 23 et le 26 juin.

« Les conditions étaient trop difficiles », rappelle l'adjointe chargée de la vie scolaire, de la restauration scolaire et de la petite enfance, Gaëlle Deuré. « Jusqu'à présent les canicules avaient surtout lieu au cœur de l'été, quand les écoles sont fermées. Mais désormais, il faut se préparer à des épisodes de grosses chaleurs dès le printemps et peut-être jusqu'en septembre ».

Résultat : dès les premiers jours de septembre, le dossier « rafraîchissement des écoles » sera sur la table des élus.

Elle l'a dit



« Des devis sont déjà en cours pour savoir ce que coûterait la climatisation des bâtiments, même si la solution technique n'est pas encore arrêtée. Il nous faut agir sans précipitation, car les enjeux sont essentiels et les solutions doivent être pérennes. Toutefois, il faut apporter du mieux dès 2027 et dans les deux groupes scolaires. »

Gaëlle Deuré
Chargée de la vie scolaire,
de la restauration scolaire
et de la petite enfance



Une cantine moins bruyante

Autre engagement : courant 2027, un test sera mené afin de réduire le bruit à la cantine. « Nous allons installer un dispositif à base de lampes LED qui changent de couleur en fonction du bruit : du vert, niveau acceptable, au rouge, qui indique un bruit trop élevé, en passant par le orange », poursuit l'adjointe aux affaires scolaires. « Les enfants devront adapter leur volume sonore en fonction de ces couleurs. Un apprentissage ludique qui doit les rendre acteurs de leur propre confort ».

Un travail sera mené avec les animateurs du périscolaire afin de bien expliquer aux élèves le fonctionnement du dispositif et de les inciter à rester « dans le vert ». Pour leur bien-être comme pour celui des agents.

Le repas à un euro

Le projet avait été proposé par le maire Rédouane Louaazizi, il y a déjà plusieurs années : le repas de la cantine à un euro pour les familles en difficulté. Il a été validé par l'ensemble du conseil municipal suite à l'amendement déposé par l'opposition.

Autre nouveauté : les parents seront invités à payer la cantine et le périscolaire par prélèvement automatique dès 2027. « Une décision qui évitera aux familles de faire chaque mois la démarche d'aller sur le site et de sortir la carte bancaire ».

Une nouvelle délégation pour « que les familles sachent qu'elles ne sont pas seules »

Repérer et prévenir les difficultés, orienter et accompagner les familles, former les agents : Céline Bourdet, en charge d'une nouvelle délégation, a fixé de nombreux objectifs.

Céline Bourdet est à la tête d'une délégation qui n'existait pas jusqu'à présent dans la commune : les affaires familiales et la protection de l'enfance. Une mission nouvelle pour accompagner les familles et agir au plus près des situations de fragilité.

Elle l'a dit



« Il s'agit de repérer les difficultés, d'intervenir avant que les situations ne s'aggravent, d'orienter vers les

bons interlocuteurs, mais aussi de créer un réseau autour de la parentalité en général. Les violences intrafamiliales ne doivent pas rester un sujet tabou et la commune peut être le bon relais, car nous connaissons les familles et nos agents côtoient tous les jours les enfants, à l'école et dans les centres de loisirs. Nous ne prendrons pas la place des professionnels, toutefois nous pourrions être très complémentaires. »

Céline Bourdet
Chargée des affaires familiales et de la protection de l'enfance

La formation des agents

Pour mener à bien cette mission, la formation des agents municipaux est essentielle. Ils doivent être en mesure de repérer et de signaler une « *information préoccupante* » (IP), c'est-à-dire lorsqu'un enfant risque un danger, mais sans urgence immédiate. « *Cette formation se fera en lien avec les associations du Bassin* », indique Céline Bourdet.

Il faut du temps et de l'écoute pour construire des projets adaptés

L'élue souhaite également mettre en place des ateliers autour de la parentalité sur des thèmes tels que le harcèlement, les réseaux sociaux, les écrans et faire mieux connaître les interlocuteurs que sont les psychologues ou les assistantes sociales : « *l'idée est que les familles sachent qu'elles ne sont pas seules* ».



Des ateliers et des rencontres

Puisque tout était à construire sur cette question sensible, Céline Bourdet a passé ses premiers mois à créer son réseau en rencontrant des interlocuteurs au service Enfance et jeunesse de la commune, mais aussi au Département, qui pilote l'Aide sociale à l'enfance, à la gendarmerie, dans les écoles « *pour expliquer notre projet et recenser les besoins et les attentes* ». Au sein de la commission municipale dédiée, siège Grégoire Caron, qui travaille à l'Aide sociale à l'enfance : « *un excellent relais* », pointe Céline Bourdet. « *À long terme, mon souhait est que l'on travaille tous ensemble, le Département, la PMI, les écoles, le centre socioculturel...* ».

En attendant, un premier projet va se mettre en place rapidement : une boîte aux lettres qui invite les enfants à exprimer leurs difficultés, anonymement ou non. Et parmi les actions déjà menées : la commune a récemment adhéré à l'association Solidarité femmes Bassin, association d'accompagnement des femmes et des enfants victimes de violences conjugales, physiques, psychologiques, économiques, sexuelles, administratives.

Urbanisme : « Nous devons changer l'image de la commune »

Parmi les dossiers phares du premier adjoint Alain de Sigoyer : la qualité architecturale des nouvelles constructions, l'aménagement de l'avenue Aliénor et une meilleure gestion de l'interface entre zones urbanisées et forêt.

La Communauté de communes (CdC) du Val de l'Eyre à laquelle appartient Belin-Béliet est actuellement engagée dans la révision du PLUi-H, le Plan local d'urbanisme intercommunal valant programme local de l'habitat. Cette démarche vise à adapter le document, qui date de 2024, aux évolutions du territoire, aux nouvelles exigences réglementaires du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et aux projets portés par la collectivité.

● Gérer les chats errants

La convention qui existait déjà entre la Ville et le cabinet vétérinaire Les Petits Pas a été élargie à l'association des félins du Val de l'Eyre, afin de trouver une solution efficace au problème des chats errants, très sensible dans certains quartiers. « La convention permet d'amener un chat au cabinet vétérinaire afin de le faire stériliser. Le signalement est donné par les habitants qui jouent le jeu »

« Mais je voudrais souligner que cette organisation repose sur les agents municipaux. Et c'est vrai quel que soit le sujet : sur chacune de mes délégations, les agents m'accompagnent, proposent un travail sérieux et rendent possible la gouvernance de la commune », indique Alain de Sigoyer, également en charge de la cause animale.

● Changer l'image de la commune

Au sein de ce grand projet, un axe majeur émerge à l'échelle de la commune : le réaménagement de l'avenue Aliénor, de la pharmacie de Béliet jusqu'au rond-point de la piste cyclable. « C'est l'image de Belin-Béliet qu'il faut changer », affirme le 1^{er} adjoint. « On se traîne l'image d'un village-rue des années 80. Mais Belin-Béliet est une commune habitée et nous souhaitons que le long de cette avenue, les habitants trouvent de nouveaux commerces, des professions libérales, des lieux de vie ».

Nous souhaitons donc que sur chaque projet d'aménagement, il y ait une place pour les riverains qu'ils se déplacent à pied ou à vélo.

L'élue pointe un autre objectif : que les familles puissent envoyer leurs enfants à l'école à vélo, en toute sécurité. « Aujourd'hui ce n'est pas le cas. Nous souhaitons donc que sur chaque projet d'aménagement, il y ait une place pour les riverains qu'ils se déplacent à pied ou à vélo ».

Il l'a dit



« Nous devons élever la qualité architecturale des projets présentés par les promoteurs, qu'elle reste sobre,

en accord avec le territoire. Le développement de la commune doit rester une chance pour tous. Ce qui exige aussi de penser au stationnement : nous sommes dans un village rural avec des quartiers éloignés... Ici, on se déplace beaucoup en voiture. »

Alain de Sigoyer
Chargé de l'urbanisme, du cadre de vie, des affaires culturelles et du patrimoine, de la forêt et de la cause animale

● Débroussaillage et pare-feux

Autre priorité rendue plus vive encore par le contexte des incendies de cet été : l'application des obligations légales de débroussaillage qui incombent aux particuliers dans un périmètre de 50 mètres autour de la maison, y compris s'il s'agit de parcelles forestières ne leur appartenant pas. « Mais je souhaite poser une limite », nuance l'élue, « et j'espère que d'autres communes suivront : quand cette obligation nécessite une première intervention de travaux forestiers, c'est aux propriétaires forestiers d'intervenir et de rendre ainsi possible le débroussaillage ».

Accompagné par la Maison de la forêt et l'association des maires de Gironde, Alain de Sigoyer espère mener « ce travail de bon sens en bonne intelligence avec les propriétaires forestiers et les riverains, par le dialogue ».

Éloignons-nous encore un peu du bourg. Alain de Sigoyer peut cette fois troquer sa casquette d'adjoint à l'urbanisme pour celle d'adjoint délégué à la forêt et évoquer les indispensables pare-feux : « Dans le cadre des compensations environnementales liées à un projet de panneaux photovoltaïques, la précédente municipalité s'était engagée à planter des ajoncs sur des pare-feux. Ce n'est évidemment pas possible et nous allons renégocier. Nos pare-feux seront tous rouverts et débarrassés du bois mort. Le sujet ne peut plus faire débat après le mois de juillet que nous avons connu. Nous devons aménager nos territoires pour faire mieux cohabiter secteurs urbains et forêts. Vivre à côté d'un massif implique certaines obligations. Et le Plui-H devra aussi travailler cette question ».



Deux priorités pour les routes : rénover l'avenue Aliénor, sécuriser l'ensemble de la commune

Pour améliorer la sécurité routière dans la commune, des aménagements seront réalisés dans un futur proche.

Une première réunion avec le bureau d'études et l'architecte, le 11 septembre a permis d'avancer sur ce chantier majeur de l'avenue Aliénor, dans sa portion de 700 mètres entre le bureau de tabac et le giratoire du Super U. « Il s'agit d'enfouir les réseaux puis d'aménager les accotements, en tenant compte de la révision du Plan d'urbanisation intercommunal, afin que tout soit cohérent », précise Stéphane Galichet, chargé des travaux, de la voirie, de l'aménagement et de la gestion des cimetières.

● Dans les cimetières

Au lieu de construire un quatrième cimetière, la précédente municipalité a lancé une procédure de reprise des concessions à l'abandon. « Il y a potentiellement 140 emplacements à récupérer », chiffre Stéphane Galichet. « Cette procédure n'avait pas été menée depuis vingt ans. Il est temps d'agir, alors on se retrouse les manches ! »

Il l'a dit



« Les ralentisseurs créent de la pollution sonore et ne sont pas bons pour les amortisseurs. En plus, les écluses coûtent moins cher et permettent de tester l'emplacement choisi. Des blocs de béton peuvent être installés, puis déplacés avant une prise de décision. »

Stéphane Galichet
Chargé des travaux, de la voirie, de l'aménagement et de la gestion des cimetières

L'objectif est de renforcer le lien entre les deux centres-bourgs de Belin et de Béliet. Ce projet vise à améliorer les déplacements au quotidien, en favorisant une meilleure fluidité du stationnement et en sécurisant les cheminements piétons. Une attention particulière sera ainsi portée au partage de l'espace public, afin de proposer un aménagement plus fonctionnel, accessible et agréable pour tous.

● Des solutions pour casser la vitesse

Concernant la sécurité routière, sujet sur lequel l'adjoint au maire, par ailleurs professionnel des travaux publics, est quotidiennement sollicité, c'est vers la mise en place d'« écluses » (un rétrécissement de la chaussée obligeant à une circulation alternée) que se dirige la municipalité pour limiter la vitesse. Les premiers essais seront menés dès septembre route de la Houna et dans les quartiers de Garrot, du Graoux et de Lilaire.

Ce projet vise à améliorer les déplacements au quotidien, en favorisant une meilleure fluidité du stationnement et en sécurisant les cheminements piétons

L'entrée nord du village, qui enregistre un ou deux accidents par an, sera sécurisée à l'aide d'une glissière et d'un renforcement de la signalisation horizontale. Enfin, sur la route d'Hostens vers Belin « où les gens arrivent à 70, 80 km/h, on aimerait reculer le panneau d'entrée d'agglomération de 500 à 600 mètres, afin que les automobilistes soient obligés de ralentir à 50 km/h bien en amont ».



Ils viennent d'arriver !

Ils ont récemment rejoint les équipes de la Ville avec l'envie de mettre leurs compétences au service des habitants. Rencontre avec deux nouveaux visages de la mairie qui s'investissent déjà dans leurs nouvelles fonctions.



Lionel FOULON

**DIRECTEUR GÉNÉRAL
DES SERVICES**

« Cette nouvelle aventure
m'enthousiasme ! »

Depuis le 1^{er} septembre, Lionel Foulon, 46 ans, dirige les services de Belin-Béliet. « Cette nouvelle aventure professionnelle m'enthousiasme ! » Il rejoint une commune en pleine expansion, où il compte contribuer à la modernisation du fonctionnement des services municipaux, mais confie arriver « avec beaucoup d'humilité. On apprend tous les jours. »

Né à Mourenx, il a grandi entre Pau et Orthez. Son parcours l'a mené du service juridique de la Ville de Bordeaux au secrétariat de mairie d'Ayguemorte-les-Graves, puis à la Communauté de Communes Convergence Garonne et, pendant 4 ans, à la direction des services de Podensac.

Belin-Béliet lui offre l'opportunité de travailler dans une ville plus importante. Mais c'est aussi la rencontre avec la nouvelle équipe municipale qui a fait la différence. Il y voit la possibilité de construire « une nouvelle synergie » et d'instaurer avec le maire « une relation de confiance ».

Attaché aux territoires ruraux et sportif passionné de tennis, Lionel Foulon se définit avant tout comme un « facilitateur », chargé d'aider les élus et les équipes à faire avancer les projets. « J'ai encore tout à découvrir ici », sourit-il. Et c'est précisément ce qui lui plaît !



Céline DUFFOUR

RESPONSABLE DU CCAS

« Je ne m'attendais
pas à un tel accueil »

Dès son premier jour à la direction du CCAS de Belin-Béliet, Céline Duffour reçoit un SMS de bienvenue du maire. « Je ne m'attendais pas à un tel accueil, c'est touchant », avoue-t-elle. Les attentions de ses collègues confirment rapidement son impression : à 37 ans, elle a le sentiment d'avoir trouvé sa place. Installée dans la commune depuis trois ans, elle décrit Belin-Béliet comme « une chouette commune qui reste familiale, solidaire » et où « il y a plein de choses à faire ».

Elle travaille dans le secteur de l'aide à domicile depuis 2011. Après une première expérience dans le privé, à Talence, auprès de personnes en situation de handicap, la fermeture de son entreprise l'amène à reprendre ses études. Titulaire d'une licence de responsable de structures médico-sociales, elle dirige ensuite pendant 4 ans le service d'aide à domicile d'Audenge avant de rejoindre Belin-Béliet. Un poste qui réunit enfin les deux dimensions qu'elle recherchait : l'aide à domicile et l'accompagnement social.

Sa priorité est désormais de faire connaître le CCAS, développer les services et faciliter l'accès des habitants à leurs droits. « Peu importe la raison pour laquelle ils poussent la porte, nous serons là pour les écouter, les orienter et chercher des solutions. »



ZOOM SUR • COMMUNICATION

Nouveau site internet : Téléchargeable sur vos téléphones et tablettes « comme une appli »

Plus simple, plus rapide,
plus accessible... et aussi fluide
qu'une appli ! Le nouveau
site internet de Belin-Béliet
est hébergé à la même adresse,
mais il a été entièrement
repensé pour faciliter
les démarches des habitants.
Une refonte complète
qui modernise les usages.



« Le précédent
site internet
était en bout
de course. Il n'avait
même pas 10 ans,
mais dans le domaine
digital, tout va très vite !

Les usages du numérique évoluent vite. Au fil du temps, certaines pages devenaient difficiles d'accès, des contenus disparaissaient et les habitants peinaient à trouver les informations recherchées.

Les agents eux-mêmes rencontraient des difficultés pour mettre le site à jour », reconnaît Aurélie Perrault, chargée de la communication de la Ville. La Mairie s'est donc tournée vers l'agence qui avait créé le précédent site pour le faire évoluer.

« Nous voulions quelque chose de simple et efficace. L'objectif était de proposer une navigation très intuitive, quel que soit le support utilisé : ordinateur, tablette ou smartphone ».

● Un site comme une appli

Car là est la principale avancée : l'arborescence a été entièrement repensée, le graphisme modernisé pour répondre à l'identité visuelle de la commune, mais désormais, le site est entièrement téléchargeable sur smartphone, comme n'importe quelle appli. Les habitants qui le souhaitent reçoivent des notifications dès qu'une actualité ou un événement est publié. Plus besoin de consulter régulièrement le site pour rester informé.

« Nous avons préféré
investir dans une refonte
complète du site plutôt
que de développer une
application spécifique.

« Les habitants bénéficient ainsi de fonctionnalités comparables, pour un coût environ deux fois inférieur », souligne Aurélie Perrault.

● Générer des contenus en quelques clics

Les associations aussi apprécient cette nouvelle accessibilité, puisque le site/appli leur permet de proposer directement une manifestation via un formulaire en ligne. Après validation par la mairie, l'événement est automatiquement « poussé » dans l'agenda en ligne. Enfin, le nouveau portail facilite le travail des services municipaux : les agents disposent désormais d'un outil plus souple pour actualiser les contenus et éviter les doublons qui compliquaient la gestion de l'ancien site. À Belin-Béliet, même le site est participatif !

● À noter

Également disponibles sur
www.belin-beliet.fr

- Un pictogramme en forme d'œil sur lequel les personnes présentant un handicap visuel cliquent pour adapter l'affichage du site (partiellement conforme aux règles d'accessibilité numérique : RGAA).

- Un accès direct aux réseaux sociaux de la Ville :

f villebelinBéliet

@villedebelinBéliet

Conseil municipal



RÉDOUANE LOUAAZIZI
Maire
2^e vice-président de
la CdC du Val de l'Eyre



ALAIN DE SIGOYER*
1^{er} Adjoint
Chargé de l'urbanisme,
du cadre de vie, des
affaires culturelles
et du patrimoine,
de la forêt et de la
cause animale



CATHY BAPTISTA*
2^e Adjointe
Chargée des finances,
du budget et des affaires
générales



STÉPHANE GALICHET*
3^e Adjoint
Chargé des travaux, de la
voirie, de l'aménagement
et de la gestion
des cimetières



CHRISTELLE VERGNAUD*
4^e Adjointe
Chargée des affaires
sociales, de la
solidarité, de l'inclusion,
du handicap et
des services publics



RAPHAËL KLEIN
5^e Adjoint
Chargé de la vie
associative, de la
jeunesse et des sports



CÉLINE BOURDET
6^e Adjointe
Chargée des affaires
familiales et de la
protection de l'enfance



SAMAËL DOPPIA
7^e Adjoint
Chargé de la gestion
des risques, de la
tranquillité publique
et du plan communal
de sauvegarde (PCS)



GAËLLE DEURÉ*
8^e Adjointe
Chargée de la vie scolaire,
de la restauration scolaire
et de la petite enfance



SANDRINE MEIRELES
Conseillère
Municipale
Déléguée
au développement
économique
local et à
l'attractivité
territoriale



GRÉGOIRE CARON
Conseiller
Municipal
Délégué
à la prévention
et au suivi
des situations
concernant
l'enfance et
la jeunesse



CÉLINE BORGÈS
Conseillère
Municipale
Déléguée
à l'accessibilité
et à l'inclusion
des personnes
en situation de
handicap



VALENTIN JAMET
Conseiller
Municipal
Délégué
à l'engagement
et aux initiatives
des jeunes
(16-25 ans)



PIERRICK BARSACQ
Conseiller
Municipal



ÉLODIE ALLANT
Conseillère
Municipale



ERIC DIET
Conseiller
Municipal



CÉCILE ARLIX
Conseillère
Municipale



JÉRÉMY BAUDOIN
Conseiller
Municipal



JULIE DELÉGLISE
Conseillère
Municipale



MICHAËL ADAM
Conseiller
Municipal



EVA CONTRÉRAS
Conseillère
Municipale



VALÉRIE LÉGLISE
Conseillère
Municipale



BERNARD RABLADE*
Conseiller
Municipal
d'opposition



MAGALI GONÇALVES
Conseillère
Municipale
d'opposition



JEAN-MICHEL PEYROT
Conseiller
Municipal
d'opposition



NATHALIE GAILLARD-BIENFAIT
Conseillère
Municipale
d'opposition



PATRICK FAYADA
Conseiller
Municipal
d'opposition



VIRGINIE DELIOT
Conseillère
Municipale
d'opposition



CATHERINE PONSARD
Conseillère
Municipale
d'opposition

Vivre Belin-Béliet

À vos côtés, avec sérieux et engagement

Merci à toutes celles et tous ceux qui nous ont fait confiance lors des dernières élections. Votre soutien nous oblige et nous motive chaque jour.

Depuis le début du mandat, **notre groupe Vivre Belin-Béliet** agit avec une ligne de conduite simple : être une opposition constructive. Cela signifie soutenir ce qui nous paraît aller dans le bon sens, mais aussi poser des questions, demander des explications et faire des propositions lorsque nous pensons qu'elles peuvent améliorer les décisions prises pour notre commune.

Nous défendons une gestion prudente des finances, parce que chaque euro public compte. Nous proposons aussi des mesures concrètes pour aider les familles qui en ont le plus besoin, comme la mise en place d'une cantine à 1 € pour les foyers les plus modestes.

Nous resterons également vigilants sur les finances de la commune. Nous pensons qu'il est essentiel de bien préparer l'avenir, en priorisant les investissements, en garantissant une information claire sur les projets engagés et en préservant des marges de sécurité pour faire face aux imprévus. C'est le sens des positions que nous avons défendues lors des débats sur le budget et le Plan Pluriannuel d'Investissement.

Nous continuerons à travailler avec sérieux, dans le respect de chacun, en restant disponibles et proches de vous. N'hésitez pas à venir échanger avec nous : vos idées, vos remarques et vos attentes sont essentielles pour construire ensemble l'avenir de Belin-Béliet.

Rassemblons Belin-Béliet 2026

On nous avait dit que ce serait impossible de constituer une liste RN dans une petite ville comme Belin-Béliet et pourtant nous l'avons fait, malgré les coups bas et les trahisons.

Les municipales de mars 2026 ont été un grand succès avec plus de 70 villes remportées et des centaines d'autres où il y a maintenant des élus d'opposition du Rassemblement National.

Le 15 mars dernier, 1 habitant sur 4 a voté pour la liste RASSEMBLONS BELIN-BÉLIET, permettant l'élection au conseil municipal de Patrick FAYADA, Virginie DELIOT et Catherine PONSARD, qui seront présents pour défendre les intérêts de l'ensemble des belinétois et non pour s'opposer systématiquement à chaque délibération de la majorité.

Depuis notre élection nous avons voté contre 4 propositions du maire ;

- contre une aide financière au Liban, car la priorité doit être de préserver le pouvoir d'achat de nos concitoyens,
- contre la répartition des subventions aux associations qui en exclut un grand nombre sans aucune justification, et en favorise une autre de manière totalement injustifiée,
- contre le budget primitif 2026 qui franchit tous les seuils d'alerte alors même que notre commune a été historiquement bien gérée financièrement. Le taux d'épargne baisserait à 4 % alors qu'il était à 17 % en 2015, et les investissements annoncés feraient passer le taux de désendettement de 2 à 17 ans !
- contre le Plan Pluriannuel d'Investissement, une addition irréalisable de promesses de campagne chiffrées de manière fantaisiste.

+ Contact :
Bernard Rablade
Conseiller Municipal

+ Contact :
Patrick Fayada
Conseiller Municipal

Du 03 au 06 déc.
La place de Belin se transforme.

Village DE Noël

- Chalets d'artisans - Concerts -
- Patinoire - Crèche de Noël - Illuminations -